



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 03/01/2018

**1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION**

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>TEROSON SI 9160 ALM known as SILATECH® SILICONE SEALANT IND</b>	<b>Numéro IDH:</b>	475375
<b>Type de produit:</b>	Silicone	<b>numéro d'item</b>	32392
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadow pine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: w ww.henkelna.com		

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE**

**DANGER:** PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.  
PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

**PICTOGRAMME(S)**



**Conseils de prudence**

**Prévention:** Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

**Stockage:** Non prescrit

**Élimination:** Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	5 - 10

Numéro IDH: 475375

Nom du produit: TEROSON SI 9160 ALM known as SILATECH® SILICONE SEALANT IND

Dioxyde de silicium	7631-86-9	5 - 10
Méthyltriacétoxysilane	4253-34-3	1 - 5
triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	1 - 5
acide acétique	64-19-7	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.
<b>Indication pour le médecin:</b>	Traiter de façon symptomatique.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	De formol. Brume de silice. Emanations et fumées âcres.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Racler autant de matériau que possible. Le produit déversé va se solidifier. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
<b>Stockage:</b>	Garder le récipient fermé. Conserver au sec à une température inférieure à 90° F.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction inhalable.	5 mg/m <sup>3</sup> PEL Brouillard	Rien	Rien
Dioxyde de silicium	6 mg/m <sup>3</sup> TWA	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m <sup>3</sup> TWA	Rien	3 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Rien	Rien	Rien
triacétoxyéthylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
acide acétique	15 ppm STEL 10 ppm TWA	10 ppm (25 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation adéquate.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

**Protection de la peau:** Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>État physique:</b>	Pâte
<b>Couleur:</b>	Aluminium
<b>Odeur:</b>	Acide acétique
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.01 à 20 °C (68°F)
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd que l'air.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F)
<b>Inflam mable/Limites inférieures d'explosion:</b>	4 % (acide acétique)
<b>Inflam mable/Limites supérieures d'explosion:</b>	19.9 % (acide acétique)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflam mabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non soluble. Polymérise au contact de l'eau.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	3.08 %; 32 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité. De formol.
<b>Produits incompatibles:</b>	Acides. Eau Oxydants. Bases.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 150°C (302°F). Exposition à l'humidité.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Pas une voie d'exposition pertinente. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Dioxyde de silicium	Oral LD50 (Rat) = > 22,500 mg/kg Oral LD50 (Souris) = > 15,000 mg/kg	Poussières nuisibles
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Irritant, Allergène
triacétoxyéthylsilane	Rien	Aucun organe cible
acide acétique	Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 4,960 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3.53 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3.31 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 1,060 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 11.4 mg/l	Allergène, Corrosif, Yeux, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Dioxyde de silicium	Non	Non	Non
Méthyltriacétoxysilane	Non	Non	Non
triacétoxyéthylsilane	Non	Non	Non
acide acétique	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfillé après EPA et les règlements locaux. Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

**Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre**  
**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**  
**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport maritime (IMO/IMDG)**  
**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

**Etat de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/01/2018

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.